

Consultation publique
École et équipements collectifs dans Griffintown

Compte-rendu de la rencontre préparatoire
avec les représentants de la Ville de Montréal

Date : 8 octobre 2020
Heure : 11h30
Lieu : Rencontre virtuelle

Étaient présents :

De l'OCPM :

Nicole Brodeur – présidente de la commission
Martine Musau – commissaire
Pierre-Constantin Charles – commissaire
Marc-André Lapointe – secrétaire-analyste

De l'Arrondissement Le Sud-Ouest

Marie-Hélène Binet-Vandal – conseillère en aménagement, Division de
l'urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine

Du Service de l'urbanisme et de la mobilité

Nadia Banville – conseillère en aménagement, Division des projets urbains,
Direction de l'urbanisme

Caroline Noël – chargée de projet, Division des projets urbains, Service de
l'urbanisme et de la mobilité - Direction de l'urbanisme

1. Ouverture et de la rencontre

La présidente de la commission rappelle la mission de l'OCPM ainsi que le code de déontologie qui encadre le travail des commissaires. Elle explique que ces derniers doivent agir de manière irréprochable et indépendante, être au service du public et respecter le devoir de réserve.

2. Cadre de la consultation et démarche

La présidente de la commission rappelle le mandat, qui consiste à organiser une consultation publique sur les modifications réglementaires qui encadrent la réalisation de deux projets :

- Un projet mixte comprenant une école et un immeuble de logement social
- Un projet de pavillon dans le futur parc du Bassin-à-Bois

Le secrétaire-analyste présente le calendrier et la démarche adaptée en fonction du contexte de pandémie. Les activités de la consultation seront prioritairement en formats numérique et virtuel. Des séances présentiellees seront envisagées en fonction de l'évolution des conditions sanitaires dans les mois à venir.

La séance d'information

La séance d'information aura lieu le 19 octobre 2020 à 19 h. Il s'agit d'une séance virtuelle préenregistrée, visionnable depuis la page d'accueil de la consultation, et par la suite sur la chaîne Youtube de l'OCPM. L'objectif de cette séance est de présenter les projets, ainsi que les modifications réglementaires proposées au règlement 09-004 et au Programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown.

Un total de quatre vidéos d'information seront diffusées lors de la séance, soit deux vidéos réalisées par la Ville, et deux autres par les promoteurs. Les présentations doivent être envoyées à l'OCPM avant le 15 octobre.

La séance de questions et réponses

Également virtuelle, la séance de questions et réponses aura lieu le 11 novembre 2020 à 19 h. Les participants à la consultation auront jusqu'à 5 novembre pour transmettre leurs questions à l'Office. Ces questions seront adressées en direct aux intervenants de la Ville et des promoteurs, après quoi les citoyens pourront poser de nouvelles questions, en ligne ou par téléphone.

Les séances d'audition des opinions

Une première séance d'audition des opinions aura lieu le 7 décembre 2020, à 19 h. Les séances se poursuivront, si nécessaire, les 8, 9 et 10 décembre. Les personnes inscrites seront alors invitées à présenter leur opinion à la commission, avec ou sans présentation de mémoire. Les commissaires pourront par la suite poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire. La date limite pour signifier son intention de présenter une opinion a été fixée au 3 décembre.

Les opinions en ligne, par la poste ou par message téléphonique

Les citoyens seront également invités à faire part de leurs opinions par la poste, en ligne ou par message téléphonique. Cette période d'expression des opinions s'étend du 12 novembre au 14 décembre¹.

3. Présentation de l'Arrondissement et du Service de l'urbanisme

Marie-Hélène Binet-Vandal présente les modifications réglementaires demandées par l'Arrondissement du Sud-Ouest pour encadrer la réalisation du projet mixte d'école et de logement social, et du projet de pavillon dans le parc du Bassin-à-Bois.

Nadia Banville présente le projet de pavillon dans le parc du Bassin-à-Bois, piloté par le Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal.

4. Questions et enjeux

La commission et les représentantes de la Ville discutent des enjeux de la consultation et d'une série de questions susceptibles d'être posées par le public, en vue de la séance de questions et réponses du 11 novembre 2020.

5. Support logistique

La présidente de la commission demande aux représentantes de la Ville si elles ont des questions relativement à la vidéo d'information, à fournir en vue de la séance d'information. Le format demandé pour la vidéo est une présentation (Power Point ou autre) avec narration.

6. Le dossier de documentation

La présidente de la commission signale que les documents fournis par l'Arrondissement et le Service de l'urbanisme ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca). De plus, la commission demande à leurs représentantes de fournir tous les documents disponibles qui permettront au public de bien comprendre les justifications et le contexte des modifications proposées.

7. Varia

Aucun point en varia.

¹ Pour plus d'information sur la démarche de consultation et les modalités de participation, consultez la page d'accueil de la consultation publique à <https://ocpm.qc.ca/fr/projet-griffintown>.